



Bonjour à toutes et tous,

Dans le cadre du cycle 2017 des Midis de l'Innovation, j'ai le plaisir de vous inviter à venir débattre de **l'économie collaborative**. Notre prochaine séance sera en effet centrée sur la question « **L'économie collaborative : menace et/ou opportunité?** ». Vous trouverez ci-dessous une introduction à la session ainsi qu'une mini-présentation des intervenants.

La séance se tiendra le 17 octobre à Jambes, **Place Joséphine-Charlotte, 2 – Rez-de-chaussée, salle SG.**

Le programme est le suivant :

- 12h00 – 12h30 : networking lunch
- 12h30 – 12h55 : intervention de Maxime Lambrecht, chargé de cours invité à l'UCL et chercheur post-doc à la Chaire Hoover et à Sciences Po Paris.
- 12h55 – 13h15 : intervention de Roger Burton, collaborateur au sein de Smart
- 13h15 – 13h55 : un débat / atelier aura lieu avec le public

Le nombre de places disponibles étant limité, je vous saurai gré de bien vouloir vous inscrire pour le 10 octobre au plus tard via le formulaire en ligne en cliquant [ici](#).

Au plaisir de vous y rencontrer.

Bien à vous.

Pour Daniel COLLET,
Inspecteur général

Catherine DEL LISSE
Assistante

Tél.: +32 (0)81 33 39 16
Fax: +32 (0)81 33 37 44

<http://economie.wallonie.be>

<http://spw.wallonie.be>
N° Vert: 0800 1 1901 (informations générales)



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI ET DE LA RECHERCHE

Direction de la Politique économique
Place de la Wallonie, 1 B-5100 JAMBES

La responsabilité du Service Public de Wallonie n'est pas engagée par le contenu du présent courriel. Son contenu peut ne représenter que l'avis de son expéditeur et non celui du Service Public de Wallonie. Seul le document dûment signé par la personne habilitée engage le Service Public de Wallonie. Ce message, ainsi que ses annexes éventuelles, sont destinés exclusivement au destinataire, seul responsable des copies et des retransmissions qu'il en ferait. Si vous le recevez par erreur, veuillez le détruire et avertir son expéditeur.



Midis de l'Innovation

S'appuyant sur les opportunités de la révolution numérique, de nouvelles logiques de marché émergent. Davantage centrées sur le service au sens large, la mutualisation et le développement de communautés : on parle d'économie collaborative. Des entrepreneurs saisissent les opportunités de ces modèles collaboratifs pour développer des activités qui bousculent parfois l'économie « traditionnelle ». A l'échelle d'une région, l'objectif est de maximiser les retombées de l'économie collaborative, entre volonté de soutenir et de nécessité de réguler.

Maxime Lambrecht, chargé de cours invité à l'UCL, nous fera part de son analyse théorique du concept. L'organisation SMart joue quant à elle un rôle important dans ce contexte. En effet, elle apporte des réponses concrètes, propose des conseils, des formations et des outils administratifs, juridiques, fiscaux et financiers pour simplifier et légaliser l'activité professionnelle des travailleurs autonomes engagés dans ce nouveau schéma de société. Roger Burton nous fera part de son expérience de terrain, avec les travailleurs affiliés à SMart.

| | |
|---|--|
|  | <p>Maxime Lambrecht est chercheur en droit et en éthique de l'Internet, actuellement chercheur post-doctoral à Sciences Po et chargé de cours invité à l'Université catholique de Louvain. Il est membre de l'équipe de recherche INCLUSIVE coordonnée par Séverine Dusollier. Juriste et philosophe de formation, il a défendu en 2015 une thèse de doctorat intitulée "Droit d'auteur et ouverture de l'environnement numérique : responsabilité sociale contre législation ?". Ses principaux intérêts de recherche portent sur les licences ouvertes en droit d'auteur, la philosophie de la propriété intellectuelle, la neutralité d'Internet et les plateformes collaboratives en ligne.</p> |
|  | <p>SMart comprend 12 bureaux en Belgique, 85.000 membres et est présent dans 8 autres pays. L'organisation apporte des réponses concrètes, propose des conseils, des formations et des outils administratifs, juridiques, fiscaux et financiers pour simplifier et légaliser l'activité professionnelle des travailleurs autonomes. SMart permet à ses sociétaires travailleurs autonomes de développer leur activité économique dans un cadre sécurisé. Le statut d'entrepreneur-salarié chez SMart entend en effet de réconcilier la protection sociale et une vraie dynamique entrepreneuriale.</p> <p>Roger Burton est chargé du développement et de la stratégie chez SMart.</p> |



Creative Wallonia

Les Midis de l'Innovation sont une initiative du Département de la Compétitivité et de l'Innovation (DGO6) dans le cadre du programme Creative Wallonia.